ſterlings ſur cette entre ɔriſe, & que cette perte eſt occaſionnée par l'oppoſition des Marchands de poiſſon, qui ont auſſi beaucoup perdu. Le poiſſon qu'on a apporté à Londres, s'étant ſouvent vendu moins qu'il n'en avoit coûté pour l'apporter.

Recette pour faire de bonne lacque ou le beau vernis.

Il y a trois ſortes de lacques. La belle lacque de Veniſe, la lacque colombine, & la lacque liquide. La premiere ſe fait à Paris, on la fait de différentes manières, mais ces procédés ſont embaraſſans & coûteux. La methode qu'on va indiquer eſt plus ſimple, & donne à bien meilleur compte un beau vernis.

Onprend une leſſive de potaſſe ou de tartre bien épurée, on y ajoûte une petite quantité de ſolution d'alun. On met la leſſive dans un grand vaiſſeau de verre, on prend un peu de cochenille en poudre, dont on fait un nouet dans un ſac de toile, & on fait infuſer ce nouet en le remuant, dans la leſſive juſqu'à ce que la cochenille ait donné toute ſa couleur. La première couleur qui ſort eſt la meilleure, on la garde à part dans un vaiſſeau de verre. Quand toute la couleur eſt extraite, on prend un peu d'eau d'alun qu'on verſe ſur la leſſive juſqu'à que tout ſoit caillé, alors on filtre la liqueur, & on purifie le vernis.

De Poole, *le* 28 *Décembre* 1763.

Le Navire François *le Rolland*, Capitaine Durand, qui étoit ſorti du Havre le 22 du courant, ayant ſous ſon commandement trois Vaiſſeaux deſtinés pour Cayenne chargés de munitions, & portant des paſſagers pour le compte du Roi de France, a remis à la voile après avoir relâché dans ce Port. Les deux autres Vaiſſeaux, ſont *le S. Pierre & le S. Pau* & *l'Amitié*. On dit qu'on les a vû la nuit du 24, à la hauteur de Lyme, & le vent ayant changé, on eſt ſans inquiétude ſur leur navigation.

De Bayonne, *le* 31 *Décembre* 1763.

Il eſt arrivé ici un Navire venant du Cap chargé de ſucre, de caffé & d'indigo. Le Capitaine rapporte que les marchandiſes ſéches y ſont à vil prix, & que les comeſtibles y prennent faveur. Le ſucre blanc y vaut 52 à 54 ℔, & le commun, 42 à 44 ℔ le cent; le caffé, 13 à 14 ſ, & l'indigo, 6 ℔ 10 ſ la ℔.

Le Navire *le S. François*, Capitaine Montant, eſt arrivé à S Sebaſtien avec le même chargement que le premier, & venant du même lieu Il doit entrer aujourd'hui dans ce Port, & demain le Capitaine la Courtaudiére

On a lancé à l'eau une Frégatte de 22 canons, que les habitans de cette Ville, & du pays d'alentour, ont fait conſtruire pour être offerte à Sa Majeſté: elle a été conſtruite par le ſieur Gaſſis.

On a appris ici que le Navire du Capitaine Moracin, parti de Rouen, a fait naufrage ſur les côtes d'Angleterre.

On vendra le 24 Janvier 1764, à S. Jean de Luz, un Navire avec ſes dépendances; il eſt du port de 360 tonneaux.

D'Amsterdam, *le* 2 *Janvier* 1764.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes orientales ont reçu avis qu'un des Officiers du Vaiſſeau *le Nienburg*, (dont l'équipage s'eſt ſoulevé comme on l'a dit précédemment) étoit arrivé à Nantes, & devoit ſe rendre inceſſamment ici, pour leur faire rapport des circonſtances de cette revolte, ainſi que de la ſituation actuelle du Bâtiment. On ſçait d'avance que ce Navire eſt entré dans le Port de Cayenne, & qu'il s'y trouve en ſûreté; mais on n'eſt pas encore bien inſtruit de la quantité d'effets que les Matelots révoltés en ont emporté, ni du nombre des mutins qui ſe ſont enfuis avec les chaloupes.

Le Vaiſſeau *le Schoonzigt*, parti derniérement du Texel pour Bengale, a paſſé le 17 Décembre à la hauteur de Calais, & l'on eſpére qu'il ſera ſorti de la Manche avant la tempête du 29 du même mois. Ce jour-là & toute la nuit ſuivante, il a fait un vent de Sud-Oueſt. La mer étoit ſi furieuſe, que l'on a vû périr un Bâtiment à un quart de lieue du Texel, ſans pouvoir donner le moindre ſecours à l'équipage, qui pendant 24 heures s'eſt tenu ſur le beaupré, la ſeule partie du Navire que les vagues n'avoient pas encore ſubmergé. On entendoit les cris lamentables de ces pauvres gens, qui imploroient l'aſſiſtance des Pêcheurs du Village, devant lequel le Bâtiment étoit échoué; ceux-ci ont tenté mille fois d'al-

ler juſqu'à eux avec leurs barques, & toujours la violence du vent & des flots les a repouſſé au rivage ; à la fin, le beaupré a diſparu ſous l'eau, & pas un ſeul de ceux qui étoient deſſus, n'a pû gagner terre. Il y aura eu beaucoup d'autres naufrages, qu'on ne ſçait pas encore. Malheur, ſurtout aux Bâtimens qui ſe ſeront trouvés alors dans le canal. Le vent a tourné depuis au Nord-Oueſt, mais ſans s'y fixer, & la mer eſt toujours fort groſſe.

DE L'ORIENT, *le 2 Janvier* 1764.

Le Vaiſſeau Hollandois *le jeune Heyet*, de Workum en Friſe, de 180 tonneaux, Capitaine Albert Hingſt, venant de Dantzik, eſt entré ici le 29 du mois dernier. Il eſt chargé pour la Compagnie des Indes, de préceintes, de bordages, de planches & de merrains.

DE PARIS, *le 2 Janvier* 1763.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

Dès que votre Gazette, Monſieur, eut annoncé l'enrégiſtrement au Parlement de Paris de la Déclaration du Roi, concernant la libre circulation des grains dans le Royaume, je dépêchai un homme de confiance en Champagne & en Lorraine pour y faire un achat de deux à trois mille ſeptiers de bled. J'eſperois qu'on y trouveroit des Marchands ou des Propriétaires de cette denrée, qui voudroient en traiter avec mon homme pour la faire tranſporter au Havre de Grace, d'où je comptois la faire partir pour la Provence qui en manque. Vous aviez inſeré dans votre Gazette, Prov. N°. 70, une Lettre, où celui qui vous l'écrivoit, avançoit que le bled ne valoit en Lorraine que 7 ℔ le rézal, peſant 182 ℔ poids de marc. C'eſt cette lettre même qui m'avoit déterminé à tenter cette entrepriſe.

Mon homme arrivé en Champagne m'écrit que véritablement le bled n'y vaut que le prix modique annoncé dans votre Gazette, que cette denrée y eſt abondante, mais que malgré la ſurabondance aux beſoins de la Province, ſi des Marchands Forains enlevoient ſeulement tout d'un coup 500 ſeptiers de bled, le prix en monteroit au double de celui où il eſt maintenant ; qu'il n'y a point de Marchand de bled en gros dans ce Pays, que les Propriétaires de cette denrée ne connoiſſent que le marché le plus prochain du lieu de leur habitation ; que le peu de perſonnes auxquelles il a cru pouvoir propoſer de faire avec lui un Traité pour lui fournir du bled & le tranſporter par la Marne & la Seine juſqu'au Havre, n'ont pas compris ce qu'on vouloit leur dire ; que pour exécuter le projet que j'avois, il auroit fallu louer des greniers ou des magaſins, acheter les bleds à petites parties dans les differens marchés & ſe déterminer enſuite à le tranſporter au Havre, mais qu'on ne trouve dans ces cantons ni greniers ni magaſins à louer ; que les bateaux y ſont rares & trop petits, & qu'il faudroit employer au moins quatre mois pour acheter & ramaſſer 2000 ſeptiers de bled ; qu'il s'écouleroit environ ſept mois avant qu'il pût arriver à Marſeille, que par conſéquent on ſe rencontreroit avec la nouvelle recolte ; qu'un enlevement de 2000 ſeptiers de bled dans ces Provinces, n'auroit pas manqué d'y produire, ſi ce n'eſt la diſette de cette denrée, au moins un ſurhauſſement dans ſon prix, & des terreurs paniques parmi les habitans ; qu'enfin cette abondance exceſſive dont on a parlé, n'étoit réelle que proportionnellement au peu de débouché du bled de ces Provinces, mais que dans la réalité, il n'y a, ni ne peut y avoir une certaine abondance dans un Pays, où les débouchés n'exiſtent pas, parce que l'on y meſure la quantité des enſémencemens aux beſoins de la conſommation intérieure, & jamais aux beſoins du Commerce, de la circulation, ou de l'exportation dont on n'a aucune idée.

Quoique cette tentative, Monſieur, ait été ſans ſuccès, & qu'il m'en coûte les faux frais du voyage & du ſéjour de mon homme en Lorraine & en Champagne, je ſuis cependant charmé de l'avoir faite. Elle me confirme au moins deux vérités qui me paroiſſent dignes d'attention ; la premiere, c'eſt que quand les hommes ne ſont pas rémués par l'eſpérance du ſuccès, ils négligent de profiter des biens mêmes que la nature leur offre avec abondance. Les Lorrains & les Champénois n'ont pas cherché à cultiver & à enſémencer toutes leurs terres, parce que n'appercevant aucun débouché pour leurs recoltes, la moindre

ſurabondance leur devient nuiſible ; la ſeconde, c'eſt que ce défaut de débouchés appéſantit ces mêmes hommes, les engourdit & les tient dans un état ſi paſſif, qu'ils ne ſentent pas même au premier abord la poſſibilité de ſe les procurer, lorſque la liberté du Commerce leur eſt accordée.

Eſt-il rien de plus étonnant, Monſieur, & tout à la fois de plus affligeant que dans deux Provinces à bled, comme dans la Lorraine & la Champagne, il n'y ait ni magaſins conſidérables, ni greniers à bled, ni Marchands qui en faſſent des achats, & que les Propriétaires de cette denrée croyent qu'on leur parle des Antipodes, lorſqu'on leur propoſe de livrer à un bon prix, leurs bleds au Havre de Grace ? Eſt-il poſſible qu'on trouve en France de pareils exemples de langueur & d'engourdiſſement, & que dans une Nation naturellement vive, ſpirituelle & commerçante, il y ait des Citoyens qui ſubiſſent le joug de l'ignorance, au point de ſe refuſer & de ne rien entendre à la plus ſimple opération de Commerce qu'on leur préſente ? Si le goût de la frivolité, malheureuſement trop vif & trop répandu parmi nous, laiſſe à nos François quelques momens pour la lecture de votre écrit périodique, je ne déſeſpere pas de voir l'eſprit de calcul, de combinaiſon & de ſpéculation s'emparer du gros de la Nation. Alors, Monſieur, quelle reconnoiſſance ne devrons-nous pas aux perſonnes en place qui ont favoriſé l'exiſtence de votre ouvrage ?

Un Provençal qui lit votre Gazette, ſaiſit au premier coup d'œil que la Lorraine & la Champagne peuvent approviſioner la Provence du bled dont elle manque, & un Champénois & un Lorrain ne conçoivent pas la poſſibilité de tranſporter juſqu'au Havre de Grace leur bled pour en avoir un prix double de celui qu'ils en trouvent chez eux. D'où peut venir une pareille différence ? Seroit-ce du climat ? Je ne le penſe pas, car le Normand, dans un climat plus froid, ne le céde en rien au Provençal dans l'art de faire des comparaiſons, des calculs, & de porter ſes vûes au loin. L'Hollandois, ſous un air épais, & dans un terrein bourbeux, ne le céde à aucun homme de quelque Nation qu'il ſoit, en induſtrie, en activité & en intelligence ſur ſes véritables intérêts. Ce n'eſt donc pas au phyſique des Pays qu'il faut attribuer l'indifférence de certains hommes pour le Commerce, c'eſt à l'engourdiſſement & à l'inaction que produiſent les entraves données au Commerce. Les voilà détruites ces entraves, du moins en partie, ſur un objet par la loi qui permet la libre circulation des grains. Que ne doit-on pas en eſperer, & à quels avantages n'aura-t-on pas droit de prétendre, ſi la libre exportation eſt ajoutée à ce premier bienfait ?

La recolte prochaine n'eſt pas aſſez éloignée du tems actuel pour eſperer une augmentation conſidérable de culture dans les Provinces, où les enſémencemens ſont déjà faits, & où ſans doute ils ont été proportionnés aux beſoins de ces mêmes Provinces. Ainſi la plus abondante recolte ne donnera qu'un médiocre ſuperflu, mais ſi ce ſuperflu eſt conſommé de proche en proche, les enſémencemens à venir ſeront plus forts & par conſéquent la ſomme des recoltes en France plus conſidérable. Le Commerce des grains s'établira dans les cantons où il n'exiſte pas. La Provence, toujours privée de ſon néceſſaire par la nature de ſon ſol, n'ira plus le chercher en Afrique, en Sicile & dans le Levant ; les greniers qui ſe formeront en France y pourvoiront.

Il eſt certain, Monſieur, que le prix du bled augmentera un peu en Lorraine & en Champagne, parce que les Provinces voiſines, à la faveur de la liberté de la circulation, en tireront des premieres ; mais il eſt certain auſſi que l'eſperance des mêmes débouchés y étendra les enſemencemens. Il réſultera donc deux avantages néceſſaires de la liberté de la circulation des grains ; le premier, c'eſt que le prix du grain augmentera ; le ſecond, c'eſt que la maſſe des grains, dans la Nation, s'accroîtra. Le premier avantage piquera d'émulation les ames engourdies, & les rémuera par l'appas de l'intérêt ; les uns acheteront pour revendre, les autres tranſporteront les grains, les inſtrumens, les beſtiaux & les bras ſe multiplieront ; le Fermier vendra mieux & plus aiſément, & il payera de même le Propriétaire. Mais il eſt probable que la premiere augmentation dans le prix du bled, fera naître des plaintes. Le conſommateur accoutumé à manger le pain à raiſon de 12 ᵗᵗ le ſeptier de bled, murmurera de le manger à raiſon

de 17 ". Il ne fera pas attention au bien qu'il en retirera d'ailleurs par l'établiſſement d'un Commerce qui n'exiſtoit pas auparavant. L'habitude de comparer les déſavantages particuliers avec les avantages généraux, ne ſe contractera pas promptement. On aura de la peine à ſe mettre dans la tête qu'il y a du profit pour un particulier à payer le pain un peu plus cher, lorſque cette augmentation eſt une ſuite d'une plus grande circulation intérieure, & qu'elle ne vient pas d'une moindre quantité de grain recueillie dans une Nation. Il ne faut cependant pas une grande étendue de lumiere pour voir que cette augmentation tourne toute entiere au profit du Cultivateur, qui par-là même eſt en état d'étendre ſon agriculture, & par conſéquent d'augmenter la maſſe des grains.

N'eſt-il pas à craindre, Monſieur, que ces plaintes qui s'éleveront d'abord ne faſſent leur effet, & que les adverſaires du ſyſtême de la libre circulation des grains & de leur exportation n'en tirent avantage? Combien de fois n'a-t-on pas vu les cris aveugles de la multitude ignorante arrêter les progrès & ſuſpendre les bons effets des établiſſemens les plus ſages & les plus néceſſaires? Vous ne ſçauriez trop prendre de précautions pour prévenir de pareilles clameurs ſur l'objet de ma lettre. Vous ne ſçauriez recueillir avec trop de ſoins tous les faits qui tendront à faire ſentir de plus en plus les avantages de la libre circulation. N'oubliez pas de nous préſenter le tableau progreſſif de la révivification des Provinces languiſſantes que le Commerce des bleds va ranimer. Le détail dans lequel je ſuis entré, & dont j'ai acquis la connoiſſance à mes dépens, eſt une preuve de leur engourdiſſement. Le détail que vous nous ferez de leur poſition future ſera un préſervatif contre les fauſſes inductions que l'on voudroit tirer de l'augmentation du prix du bled; augmentation qui fait le principal objet du Légiſlateur, convaincu que ni les Propriétaires, ni les Fermiers ne peuvent tirer leurs frais de culture, ſi le prix du ſeptier de bled ne monte au moins au tiers de la valeur numéraire du marc d'argent. Que le ſeptier de bled ſoit au moins à 17 " par tout le Royaume, toute la France y gagnera. On ne verra bientôt plus de terres en friche, plus de non-valeur dans les droits du Prince, plus de contraintes dans les campagnes, plus de familles plongées dans la miſere au milieu de l'abondance. On mange le bled à Paris, à raiſon de 13 à 14 " le ſeptier, on le mangera à raiſon de 17 à 18 ". Ce ſera une retribution que cette grande & opulente Ville payera aux campagnes: rétribution inſenſible pour elle, & avantageuſe au reſte du Royaume, épuiſé par cette Capitale. Croyez-vous, Monſieur, que ce petit changement faſſe ſenſation? Quand il en feroit, la petite ſurcharge que ſupporteroient 7 à 800 mille hommes, pourroit-elle arrêter, lorſque 15 à 16 millions d'hommes répandus ſur la ſurface du Royaume de France en ſeroient mieux.

Je ſuis habitant de la Capitale, chargé d'une nombreuſe famille, & conſommateur par conſéquent de beaucoup de pain, cependant je ſouhaite de tout mon cœur une legere augmentation dans le prix du pain, malgré mon déſavantage perſonnel apparent, ſi cette augmentation doit être une ſuite de la libre circulation des grains. Je penſe même que, quelqu'iſolé que je ſois, & que quelque peu de rapport que puiſſe avoir mon intérêt particulier avec la ſortie de l'argent de France pour ſolder le bled tiré de l'étranger, comme il n'arrive que trop ſouvent dans nos Provinces Méridionales, je penſe, dis je, que moi & chaque habitant de Paris, nous aurions une part au profit de l'argent qui reſteroit en France. C'eſt une ſuite de l'enchaînement néceſſaire qui ſe trouve entre les parties & le tout. Si on ſçavoit calculer les déſavantages d'une Nation en général dans la ſortie de ſon argent à l'étranger pour quelque beſoin que ce puiſſe être, on ſeroit convaincu de la vérité que je viens d'avancer. Je tâcherai de la développer dans une ſeconde lettre, ſi vous faites uſage de celle-ci.

Je ſuis &c.

Cette lettre nous a paru d'autant plus digne d'être miſe ſous les yeux de nos lecteurs, qu'elle eſt tout-à-fait propre à prévenir & à détruire elle-même les fauſſes inductions qu'on voudroit tirer des effets momentanés qui réſulteront de la libre circulation des grains. Elle contient des faits qui nous ont très-étonné, nous penſions qu'il y avoit des magaſins de bled dans la Lorraine & la Champagne qui

n'attendoient que le moment de la liberté de circulation pour ſe répandre dans les Provinces voiſines, & on nous apprend qu'il n'y en a point. Nous avouons que nous craignons que l'homme de confiance du Citoyen qui nous donne les détails que l'on trouve dans ſa lettre, n'ait pas rempli ſa miſſion avec tout le ſoin & toute la vigilance qu'elle méritoit. Nous eſperons que la perſonne inſtruite qui nous écrit, ne tardera pas à nous communiquer les développemens qu'elle nous promet à la fin de ſa lettre. Nous les deſirons d'autant plus fortement que cette perſonne nous paroît très-accoutumée à enviſager les objets en grand, à les comparer entre eux & à en tirer des réſultats puiſés dans la nature même des choſes.

Du Havre, *le 5 Janvier 1764.*

Le Navire Hollandois l'*Oeil Veillant*, Cap. Lieuwe Borſt, ſorti de ce Port le 22 Décembre pour aller à Setubal, a relaché par mauvais tems.

Le Brigantin l'*Agenor*, Cap. Cacheux, ſorti de ce Port hier pour Dublin, a relâché par vent contraire.

Le Senau *la Fidelle*, Capitaine Foſſe, ſorti de ce Port, le 17 Décembre, allant au Cap François, a relâché par mauvais tems. Ce Navire a rencontré le 2 du courant entre le Cap de Barfleur & Cherbourg, 3 Navires à la Cape, on préſume que ce ſont les 3 Navires ſortis de Port le 22 Décembre, pour la Cayenne.

Le Dogre Danois, *la Fortune*, Capitaine Booy Corneliſen, eſt ſorti de ce Port le 2, allant à Hambourg, chargé de ſucre, caffé & indigo.

On apprend par des Lettres de la Guadaloupe l'arrivée des Navires *la Roſe*, Capitaine le Meſle, ſorti de ce Port le 11 Août dernier, & le *Paquebot de la Guadaloupe*, Capitaine Frechon, ſorti de ce Port le 15 Septembre.

Le 20 Janvier courant, à l'heure de la Bourſe, il ſera procédé à la vente & adjudication au plus offrant & dernier enchériſſeur, du Navire *la Fantaiſie*, du port de 120 tonneaux environ, mâté en brigantin, en l'état qu'il eſt actuellement dans ce Port.

Le 23 de Janvier courant, il ſera procédé définitivement à la vente & adjudication, au plus offrant & dernier encheriſſeur, d'un quart d'intérêt, au corps, quille, agrets, appareaux, circonſtances & dépendances du Navire *l'Elizabeth*, du port de 130 tonneaux environ, mâté en Senau, en l'état qu'il ſe trouve depuis ſon retour de S. Marc, côte S. Dominque, ſous le commandement du Capitaine Thomas.

De Paris, *le 7 Janvier 1764.*

On nous a envoyé de Beauvais un petit Livre imprimé dans cette Ville, par ordre du Bureau d'Agriculture, il eſt intitulé: *Recueil d'inſtructions & de recettes à l'uſage des Habitans de la Campagne, ſpécialement du Beauvaiſis.* On y trouve. 1°. Des Obſervations générales ſur la Garance, la deſcription de cette Plante précieuſe, la manière de récolter la graine, de la cultiver, de l'employer verte, de la conſerver dans cet état, & des obſervations ſur les parties de cette Plante, qui donnent la couleur la plus précieuſe. 2°. Le projet de rétablir les linieres de Bulles. 3°. Des réflexions ſur le Claveau, maladie qui tue tant de bêtes a laine, & qui paroît être aux moutons, ce que la petite verole eſt aux hommes; le Bureau avoit formé le projet d'inoculer au printems de 1763, cette maladie a quelques moutons, mais pluſieurs raiſons très-ſages l'en ont empêché. 4°, Une recette pour guérir & préſerver les beſtiaux des maladies contagieuſes. 5°. Un remede pour prévénir les maladies parmi les beſtiaux. 6°. Un remede contre la rage, éprouvé avec ſuccès par le ſieur Gaudet, Me. Chirurgien à S. Sernin-du-Plan, & publié par ordre de Meſſieurs les Elus généraux de Bourgogne. 7°. Un autre remede contre la rage, éprouvé avec ſuccès, même après pluſieurs accès; 8°. Un troiſiéme remede contre la même maladie. 9°. Un remede pour toutes ſortes de bleſſures dans les membres d'un cheval. 10°. Quelques réflexions ſur le ſemoir Picard. 11°. Des réflexions ſur l'avantage des roues férées aux charues. 12°. Une méthode ſimple & facile de purger la ſemence de noir carié. 13°. Une pratique obſervée par quelques Laboureurs pour ſe préſerver du bled noir ou carié. 14°. La manière de conſerver les grains. 15°. Des précau-

tions propres à contribuer à la conservation des grains ; 16°. Une méthode pour la culture du sainfoin sur les terres, qui se sont refusées jusqu'ici à cette culture. 17°. Une nouvelle manière de conserver les grains. 18°. Des observations sur l'avoine de Flandre, & sur ses avantages ; 19°. Des observations sur l'avoine de Hongrie, dont la Culture est préférable à celle de France. 20°. Des moyens d'améliorer les bois. 21°. Une manière d'arrêter les progrès des ravines. 22°. Une recette pour détruire les taupes dans les champs, prairies & jardins. 23°. Un moyen de conserver les abeilles & d'augmenter leurs populations. 24°. Obligation d'écheniller. 25°. Des observations sur le glanage. 26°. Un avis sur le chaume. 27°. Des réflexions sur l'abus des doubles rayes, ou de la trop grande largeur de l'entre-deux des piéces.

Nous avons lû ce petit Recueil avec intérêt. L'instruction y est présentée avec simplicité, avec clarté, & elle est toujours fondée sur l'expérience. Nous ne pouvons trop recommander la lecture de ce petit Ecrit aux habitans de la Campagne. Nous ne doutons pas que beaucoup de Propriétaires n'en répandent un certain nombre d'exemplaires dans leurs Terres. Il ne coute que six sols.

A l'occasion du projet de Souscription pour le rétablissement des liniéres de Bulles, on a fait deux questions au Bureau d'Agriculture de Beauvais.

1°. On a demandé combien pourroit coûter la Culture d'une mine de liniére.

Réponse : On ne peut pas dire positivement ce que coûtera la Culture d'une mine de liniére. Plus il y aura de Souscripteurs, moins la dépense sera considérable, parce qu'elle sera plus divisée. On peut assurer néanmoins qu'il y a tout lieu de croire que la dépense n'ira tout au plus plus qu'à 80 ᵗᵗ, & qu'elle ira au moins à deux louis. Au reste, ce n'est qu'une avance une premiere année & il est presque assuré qu'on ne demandera rien, pour la seconde, encore moins pour la troisiéme & quatriéme ; en un mot, on espére du profit à la dissolution de la Société.

2°, Combien défrichera-t-on de mines de liniéres

Réponse : On peut en faire valoir jusqu'à cent arpens, qui valent 800 mines, mésure du Pays ; & on rendra l'argent aux Souscripteurs, si on ne trouve point de souscriptions au moins pour 3 ou 4 arpens, c'est à-dire pour 24 ou 32 mines.

Il paroît que le retablissement des liniéres de Bulles, est un objet très-important, & qu'il feroit rentrer dans notre Nation une branche considérable de Commerce. Nous ne doutons pas qu'un grand nombre de Citoyens ne s'associent pour accélerer ce rétablissement.

Résumé des principaux articles d'Exportation & d'Importation enregistrés à la Douane de Londres, du 22 au 31 Décemb. 1763.

Exporté ; 14,600 quarts de froment, & 900 de farine, pour la Méditerranée & le Portugal ; 13,000 onces d'argent en espéces, pour les Indes orientales ; 1000 pour la Hollande ; 393,146 ℔ de tabac, pour l'Allemagne & la France ; 5810 quintaux de sucre rafiné, pour Dunkerque & l'Allemagne ; 150 quintaux de sucre rafiné & 16 milliers de tabac, pour la Hollande ; 3000 aunes de toile à voile, pour les Indes occidentales ; pour 1500 ᵗᵗ sterlings de différentes marchandises, pour Philadelphie ; 20 tonnes de canons de fer, pour la France.

Importé, 10, 880 gallons d'eau de vie de France ; 400 quarts d'avoine de Hambourg ; 290 tonnes de chanvre de Russie ; 13, 700 ℔ de laine filée d'Allemagne ; 300 quarters d'avoine de Hollande ; 1008 gallons de rum des Indes occidentales ; 1200 ℔ de cendres gravelée de Hambourg.

DU HAVRE, *le 5 Janvier* 1764.

Importation.

De Cork, par la Galiote Hollandoise *les trois Freres*, Capitaine Joachim Bosch, 1575 barrils de bœuf, 740 quarts, & 148 huitiémes de beurre, 20 anciers de lard, 250 caisses de chandelle, 1 demi barrils de langues, 1 demi-barril de bœuf, & 6 barriques de saumure.

De la Guadaloupe, par le Navire *les deux Sœurs*, Capitaine Granguet, 203 barriques, 27 quarts de sucre, 112 balles de coton, 2 quarts, 7 sacs de caffé, 2 sacs de gingembre. Ce Navire a demâté

de ſon artimon ſur notre rade, il fait eau, & en conſéquence on accelere ſa décharge autant qu'il eſt poſſible.

DE BAYONNE, *le* 31 *Décembre* 1763.

Prix courant de quelques marchandiſes.

Poivre, 1 ℔ 5, canelle, 12 ℔ 5 ſ. cacao, 1 ℔ 12 ſ, cire jaune 1 ℔ 15, girofle, 11 ℔, la ℔.

Prix des grains.

Froment du pays, 7 ℔, de l'Etranger, 6 ℔ 10 ſ à Peyrehourade, 6 ℔ 10 ſ, à habas, 6 ℔ 8, à belloc, 6 ℔ 8, ſeigle, 5 ℔ 10 ſ la conque, péſant 65 ℔.

COURS DES CHANGES

à Cadix le 13 *Décembre* 1763.

Paris	77 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Londres	40 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Amſterdam	97 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Livourne	124
Mad. 40 á 50 j. au p.	

COURS DES CHANGES

à Amſterdam le 2 *Janvier* 1764.

Veniſe à 2 uſan.	91 $\frac{1}{4}$ d de gros
Livourne	88 $\frac{1}{4}$
Genes	86 $\frac{1}{4}$
Madrid	95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Bilbao	94 $\frac{1}{4}$
Cadix	95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Seville	95
Liſbonne	46 $\frac{3}{4}$
Londres à vue	35 6 $\frac{1}{2}$ à 6 ſchel.
D° 2 uſances	35 5 $\frac{1}{2}$ à 3
Paris à vue	54 $\frac{9}{16}$ à à $\frac{5}{8}$ d de g.
D° 2 uſances	54 $\frac{3}{8}$
Bordeaux	54 $\frac{1}{2}$
Breſlau à 2 uſanc. $\frac{1}{2}$	21 $\frac{1}{2}$ ſols
Vienne à 2 uſanc. $\frac{1}{2}$	35 $\frac{1}{8}$
Dantzic à 2 uſances	385, *gros polonn.*
Hamb. à court term.	33 $\frac{5}{16}$ 5 ſols
Bruxelles	3 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$ perte
Gand & Anvers	3 p $\frac{0}{0}$ perte
Rotterdam	$\frac{7}{8}$ p $\frac{0}{0}$ perte
Zélande	2 p $\frac{0}{0}$ perte
Agio de la Banque.	2 $\frac{7}{8}$

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS

à Paris, le 11 *Janvier* 1764.

Changes.

Amſterdam	55 $\frac{1}{4}$
Londres	31 $\frac{3}{16}$
Hambourg	181
Madrid	15 2 6
Cadix	15 2
Livourne	96
Lyon, Roys $\frac{7}{8}$ p $\frac{0}{0}$	

Effets publics.

Actions des Fermes	1000 ℔
Colonies, 1759	
Amortiſſ.	5 p $\frac{0}{0}$
3e Loterie	718
Lot de 9e. tir.	7 $\frac{1}{2}$
2 ſ p℔	5 $\frac{1}{4}$
Emprunt	
Lot de 3e, 5e & 9e.	
Annuités	429
Coupons	86 $\frac{1}{2}$

Récépiſſé, monoye, Paris 10 p $\frac{0}{0}$, Prov. 12.

Compagnie des Indes.

Actions	832
Emprunt.	440
Promeſſes.	12 $\frac{m}{1}$ p $\frac{0}{0}$

Quatrieme Loterie des Epoques.

4 5	
7 à 12.	17 p $\frac{0}{0}$

Contrats.

Bretagne	
Cuirs à 3 pour $\frac{0}{0}$	49 Janv. 68 Janv.
4 p $\frac{0}{0}$	
Ville.	

Cette Gazette paroît régulièrement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, *les Avis relatifs au Commerce. L'Abonnement eſt de* 24 ℔ *pour une année. Il faut s'adreſſer au ſieur* DUFRESNE, *Directeur du Bureau Général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 21 Janvier.

De Charles Tovvn *dans la Caroline Méridionale, le 5 Novembre 1763.*

Suivant pluſieurs Relations que nous avons reçues depuis peu, il paroit qu'on a éprouvé, entre le 25 & le 26e dégré de latitude, un ouragan des plus terribles, qui a duré 4 jours. Des débris de vaiſſeaux ont été trouvés en pleine mer, & pluſieurs Bâtimens démâtés, ſont entrés dans différens Ports des Indes occidentales.

Du riz nouveau fut apporté la ſemaine derniere, & fut vendu 50 ſchellins le quintal, & le meilleur indigo fut vendu 30 ſchelings la tonne, prix ſi décourageant pour ceux qui ſe propoſoient d'acheter, qu'il eſt à craindre que l'achat de ces deux articles, & ſurtout celui du premier, ne ſoit onéreux à ceux qui s'en chargent.

De Londres, *le 31 Décembre 1763.*

Suite du Mémoire ſur la conſervation des grains.

» Qand mon froment eſt battu & » criblé, on le renferme dans des ſacs, » on le porte au grenier, on ouvre tou- » tes les trapes que j'ai dit qu'on avoit » pratiquées dans les planchers de chaque » étage, il n'y en a que deux qu'on laiſſe » fermées; ſçavoir, celle de l'étage infé- » rieur, & celle du ſecond étage en comp- » tant de bas en haut.

» On monte par le moyen du treuil les » ſacs dans le comble, on les vuide en » faiſant tomber le grain du ſac dans l'é- » tage ou caſe ſupérieur par des trous » pratiqués à cette intention, d'où il coule » par les trapes de chaque plancher juſqu'à » l'avant derniére caſe ou étage, où il eſt » obligé de reſter, la trape de cet étage » étant fermée.

» Quand cette caſe ou étage eſt rem- » plie juſqu'à la hauteur d'environ deux » pieds, ce qu'on peut voir par les treil- » lis, on gliſſe la trape qui ferme la » troiſiéme caſe, ou le troiſiéme étage. On » continue à monter les ſacs juſqu'a ce » que toutes les caſes ou tous les étages » ſoient remplies dans la même propor- » tion, à l'exception de l'étage inférieur, » ayant ſoin de fermer les ouvertures » en tems convenable; quand le grain » eſt ainſi arrangé, on le laiſſe une ſe- » maine ou quelquefois un peu plus, ſi la » récolte a été faite dans un tems ſec.

» Le premier remuement qu'on donne » à ce grain, ainſi placé dans le grenier, » n'eſt pas bien embaraſſant; quand il a » reſté une ſemaine dans le grenier, un » journalier, après avoir bien balayé & » nétoyé l'étage ou caſe inférieure, qui » étoit reſté vuide, ouvre la trape prati- » quée au plancher du ſecond étage, le » grain tombe de ce ſecond étage dans » l'étage ou caſe inférieure, dont on a » eu ſoin d'ouvrir les fenêtres, le grain » en paſſant ainſi au travers de cette caſe, » eſt rafraîchi par le courant d'air qui » la traverſe.

» Quand la ſeconde caſe eſt vuide, on » ferme la trape du plancher de cet éta- » ge; l'Ouvrier entrant par la porte pra- » tiquée à un des côtés de cet étage, le » balaye & enleve toutes les immondices » qui ſont reſtées du tas de grain qui y » étoit. Enſuite, ouvrant la trape de la » troiſiéme caſe ou du troiſiéme étage, » le bled renfermé dans cet étage coule

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» par la trape, & tombe dans le ſecond » étage, de même qu'on a vu celui qui » étoit renfermé dans le ſecond étage, » tomber dans l'étage inférieur.

» Il eſt bon de ſe rappeller que ces » planchers ont une pente, des parois in- » térieurs vers le milieu, qui facilitent cet » écoulement du grain d'une caſe dans » l'autre.

» On fait ainſi paſſer le bled d'étage en » étage juſqu'à ce que l'étage ſupérieur » ſoit vuide.

» On laiſſe le grain dans cet état pen- » dant une autre ſemaine, & il n'y a plus » que deux Ouvriers d'employés pendant » ce peu de tems : un de ces Ouvriers » monte au comble du grenier pour faire » marcher le treuil, & l'autre ſe place » en bas ſous le plancher de la dernière » caſe, ou du dernier étage. Il arrête ſous » la trape de ce plancher un crible ſur le- » quel le grain tombe, & alors, au moyen » d'un conducteur ou canal établi au pied » du crible, il conduit ſon grain juſqu'à » l'ouverture du ſac qui y eſt attaché, » le fond du ſac reſtant ſur une civiére à » bras à l'uſage des Meuniers. Quand tout » eſt prêt, il ouvre la trape & le grain » tombe ſur le crible.

» Quand le ſac eſt plein, on ferme la » trape pour un moment, afin de pren- » dre le tems de mettre ſous la goutiére » un autre ſac ſur une civiére, l'Ouvrier » alors conduit ſon premier ſac au côté » extérieur du grenier, & l'attachant à » la corde du treuil, fait ſigne au premier » Ouvrier de l'enlever ; pendant cette opé- » ration, le ſecond ſac s'emplit. On le » porte au treuil & on l'enleve comme » on a fait le premier, & on continue » ainſi juſqu'à ce que l'étage inférieur ſoit » vuide.

» S'il eſt néceſſaire de paſſer à la » fois tout le grain au crible, on établit » un petit crible ſous la trape de la ſe- » conde caſe ou du ſecond étage ; ce cri- » ble eſt garni par derrière d'une boëte, » dans laquelle tombe toutes les ordures » & immondices qu'il faut ſéparer du » grain ; les mauvaiſes graines qui ſe » trouvent mêlées avec le bon grain paſ- » ſent au travers du treillis du crible, & » portant ſucceſſivement le crible à cha- » que étage, tous les étages ſe trouvent » vuidés.

» Par cette méthode, on ne remue le » grain que deux fois dans le premier » mois, & après les ſix premiers mois, » on ne le remue qu'une fois par mois, » à moins que l'Automne ne fut chaud & » humide.

» J'ai obſervé cette méthode pendant » pluſieurs années, & elle a répondu par- » faitement à ce que j'en attendois. Mon » froment étoit encore bien en état de » germer, & je n'ai pas apperçu qu'il eut » la moindre diſpoſition à s'échauffer.

» J'ai eu depuis peu occaſion d'exami- » ner la méthode qu'employe M. Duha- » mel pour conſerver ſon grain, en le » renfermant dans des caiſſes, auxquelles » il a ménagé un faux fond & adapté un » ventilateur.

» J'avoue que cette méthode peut être » utile dans quelques cas, mais je ne » penſe néanmoins pas qu'on puiſſe con- » ſerver facilement du grain ſans remuer » fréquemment toute la maſſe, ce qui ne » ſe peut pas dans la méthode de M. Du- » hamel, quand même on pourroit diſ- » tribuer également & dans une exacte » proportion, un courant d'air dans toute » la maſſe renfermée dans ſa caiſſe. Je » penſe encore que cette méthode ſeroit in- » ſuffiſante pour conſerver le grain, & ſi » M. Duhamel en a conſervé pendant quel- » ques années, je crois que l'on eſt moins » redevable de ce bon effet à l'action des » ventilateurs qu'au déſſechement que M. » Duhamel a donné dans l'étuve à ſon » grain avant de le renfermer dans ſes » caiſſes.

» Je déſirerois qu'on fit l'expérience ſui- » vante de la méthode de ce Sçavant. Je » remplirois une caiſſe de grain ſec, & qui » n'eut point été paſſé à l'étuve, une ſe- » conde caiſſe ſeroit remplie de grain » étuvé, & une troiſiéme auſſi de grain » étuvé. Ma première & ma ſeconde caiſ- » ſe ſeroient éventées de tems en tems en » obſervant de laiſſer un intervalle de » tems convenable. A l'égard de la troi- » ſiéme caiſſe on n'éventeroit point le » grain qui y ſeroit renfermé, & on la » tiendroit dans un lieu bien ſec. Je ſuis » perſuadé qu'en viſitant au bout de ſix » mois, ou même plus longtems après les » caiſſes, on ne trouveroit pas une auſſi » grande différence qu'on s'imagineroit » entre les caiſſes qui auroient été éven-

» tées, & celles qui ne l'auroient pas été.
» On évite par ma méthode les frais qu'il
» faut faire auſſi bien que les dangers
» qu'on court à étuver ſes grains ; d'ail-
» leurs, cette opération n'eſt jamais né-
» ceſſaire, à moins que la moiſſon n'ait
» été faite dans un tems chaud & humi-
» de, & alors la touraille dont ſe ſer-
» vent les braſſeurs pour ſécher leur drê-
» che, ſuffit.

J'oubliois de faire obſerver, qu'au
» moyen des fréquens remuemens qu'on
» fait par ma méthode, le grain devenant
» ſec & caſſant, on peut le mettre à trois
» pieds d'épaiſſeur ſur les planchers de cha-
» que étage ſans craindre qu'il s'échauffe,
» qu'il fermente, ni que les inſectes le
» dévorent.

DE PETHIVIERS *en Gatinois, le 7 Janvier 1764.*

Le prix des grains n'a point varié depuis le Samedi 31 Décembre dernier.

Le Saffran de l'année derniere, vaut 30 ", & le nouveau 40 ", la ℔ ; mais il y en a ſi peu de celui-ci, que les Hollandois n'ont point donné de commiſſion pour en enlever.

DU HAVRE, *le 9 Janvier 1764.*

La vente du quart d'intérêt au Corps, Quille, Agrets, Apparaux, circonſtances & dépendances du Navire *l'Eliſabeth*, annoncée dans le N°. 4, pag. 30, pour le 23 Janvier, eſt remiſe au 20 Mars prochain. On pourra s'adreſſer à MM. de la Haye & le Bouis, Armateurs & Négocians au Havre.

DE L'ORIENT, *le 11 Janvier 1764.*

Les Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, *le Maſſiac*, *le Condé*, & *le Comte d'Artois*, venant des Iſles de France & de Bourbon, ſont heureuſement arrivés dans ce Port. On n'a point encore l'état de leur cargaiſon.

DE PARIS, *le 15 Janvier 1764.*

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

J'ai lû, Monſieur, vos Gazettes depuis qu'elles ont paru juſqu'à préſent. J'ai obſervé avec beaucoup de ſatisfaction les efforts que vous avez faits pour nous réveiller de l'eſpéce d'aſſoupiſſement, dans lequel nous nous plaiſons par rapport aux objets économiques. Vous avez déjà produit un effet d'un prix ineſtimable. Je veux parler de l'Aſſociation patriotique que vous avez fait naître pour l'encouragement de l'Agriculture, des Manufactures & du Commerce.

J'ai fait auſſi la plus grande attention aux diverſes réflexions, & aux différentes Piéces que vous avez inſérées dans vos Gazettes, ſur la libre circulation des grains dans l'intérieur du Royaume, & ſur les avantages qui reſulteroient, pour la Nation, de la liberté de leur exportation à l'Etranger. J'ai lû ſur cette matière, les Ouvrages auxquels vous avez renvoyé, ou que vous avez annoncé. Je ſuis reſté entimement convaincu d'un côté, que la libre circulation des grains dans l'intérieur du Royaume eſt de droit naturel, & qu'il eſt étonnant qu'on n'ait pas ſenti plutôt cette vérité ; de l'autre, que la liberté de l'exportation des grains à l'Etranger eſt abſolument néceſſaire ſi on veut. 1°. Que la France produiſe la plus grande quantité poſſible de grains. 2°. Que la Nation s'enrichiſſe par ſes propres productions. 3°. Que ſa population d'hommes & de beſtiaux augmente. 4°. Enfin qu'elle devienne ce qu'elle doit être naturellement, c'eſt-à-dire la plus forte & la plus riche Nation de l'Europe. Je vais tâcher, Monſieur, de porter ces quatre points au plus grand dégré d'évidence qu'il me ſera poſſible. Je n'ai beſoin pour cela que de raſſembler ſur ces quatre Chefs, les idées qui ſont éparſes dans vos Gazettes & dans les bons Ouvrages qui ont traité cette matière, auxquelles je joindrai mes propres réflexions.

Poſons d'abord quelques principes, nous en tirerons enſuite les conſéquences qui en découleront néceſſairement.

Je crois que tout le monde conviendra. 1°. Que l'Agriculture eſt la premiere, la plus indiſpenſable & la plus naturelle de toutes les Manufactures. 2°. Qu'une Manufacture ne fait des progrès qu'autant que d'un côté elle a un nombre ſuffiſant d'Ouvriers pour l'exploiter, & que de l'autre elle trouve une conſommation avantageuſe & facile de ſes matières 3°. Qu'une Manufacture qui ſera bornée à un certain nombre déterminé de conſommateurs, ne manufacturera que proportion-

nellement à ſa conſommation, & que s'il arrive un tems où elle ſoit obligée de faire conſommer à un prix inférieur a ſes frais, elle diminuera néceſſairement ſes travaux. 4°. Qu'une Manufacture augmente la maſſe de ſes Ouvrages, lorſque ſes conſommateurs ſe multiplient, & qu'elle cherchera à augmenter cette maſſe a l'indéfini, ſi elle n'apperçoit plus de bornes à ſa conſommation. 5°. Que tout Gouvernement ſage doit favoriſer, protéger & encourager les Manufactures, qui emploient le plus d'hommes, qui fourniſſent le plus de matières néceſſaires à tous les peuples, & qui par conſéquent peuvent produire dans une Nation le bénéfice le plus indépendant des établiſſemens & des évenemens humains. 6°. Qu'une Manufacture liée à la nature du climat & du ſol d'un pays, eſt celle qui lui convient le mieux, & dont la négligence lui enleve une partie plus ou moins grande de ſes avantages naturels. Tirons maintenant les conſéquences.

1°. Les hommes ne peuvent donc ſubſiſter ſans Agriculture, leur nombre, dans une certaine étendue de terrein donnée, ſera donc proportionné à la quantité de matières propres à les faire ſubſiſter; donc plus il y aura de productions de la terre dans un canton déterminé, plus il y aura d'hommes; & plus il aura d'hommes ou de conſommateurs, plus il y aura de productions, & celles-ci ſe multiplieront juſqu'au point de leur plus grande quantité poſſible, ſi les conſommateurs augmentent dans la même proportion.

2°. Un pays où la population diminue ſenſiblement doit donc voir tomber ſon Agriculture; & ſi ſon Agriculture produit encore plus qu'il ne peut conſommer, ſa population doit encore diminuer, & ſon Agriculture aller toujours en décadence; mais ſi on trouve le ſecret de proportionner ſa conſommation à ſes productions, de maniére que ceux qui cultivent ayent intérêt de cultiver davantage, la population augmentera néceſſairement, & celle-ci ne ſçauroit augmenter que la premiere ne s'étende: donc il eſt néceſſaire de procurer à l'Agriculture la plus grande conſommation poſſible, ſi on veut qu'elle s'accroiſſe, & avec elle la population; donc ſi on attend trop longtems à prendre ce parti, il ne ſera peut-être plus poſſible d'en faire uſage, parce que les reſſors ayant une fois perdu toute leur élaſticité, ils ne peuvent plus produire de mouvement & d'action.

3°. Si l'Agriculture voit, non-ſeulement qu'elle ne peut fournir qu'à une certaine quantité déterminée de conſommateurs, mais qu'elle éprouve encore des pertes, elle diminuera donc l'étendue de ſes travaux; l'étendue de ſes travaux ne peut ſe reſſerrer que la maſſe des vrais biens, des biens réels ne décroiſſe. Or, c'eſt un fait que l'Agriculture eſt forcée parmi nous de donner ſes matières à perte, donc elle doit toujours décheoir ſi on ne la met en état de vendre avec profit; donc ſi l'exportation à l'Etranger eſt le ſeul moyen de lui procurer cet avantage, il eſt néceſſaire de l'employer; or nous ne ſommes pas en état de conſommer chez nous d'une maniére ſuffiſante aux beſoins de l'Agriculture, donc il faut adopter l'exportation à l'Etranger. Je dis plus, quand notre conſommation ſeroit actuellement au pair avec l'Agriculture, il faudroit encore exporter des grains, ſi c'étoit un moyen infaillible d'étendre notre culture, or il eſt évident qu'elle s'étendroit de plus en plus, puiſque les hommes ſe portent naturellement & néceſſairement vers les travaux qui leur promettent un bénéfice certain.

4°. L'exportation libre & abſolu des grains à l'Etranger ne laiſſe plus appercevoir de bornes à l'Agriculture dans la conſommation de ſes matières, donc elle n'en mettra point dans ſes travaux, ſi elle n'en met point dans ſes travaux, donc les bras agriculteurs, les Ouvriers, les animaux utiles de toutes eſpéces, ſe multiplieront, donc l'opulence, la force, l'embonpoint & les reſſources en tout genre, ſeront une ſuite infaillible de la libre exportation.

5°. L'Agriculture eſt de toutes les entrepriſes humaines, celle qui emploie le plus d'hommes occupés à faire naître les matières les plus néceſſaires à tous les peuples; puiſque ſon atelier eſt la ſurface même du globe, donc c'eſt celle qui doit être la plus favoriſée, protegée & encouragée, puiſque l'Etat le plus fort eſt celui

où il y a le plus d'hommes employés aux travaux néceſſaires, non-ſeulement à cet état, mais encore à tous les autres; donc la Nation la plus agricole, toutes choſes d'ailleurs égales, eſt la Nation la plus indépendante des autres, donc elle a une force & une richeſſe plus à elle-même, donc les autres Nations qui ſe trouvent dans un dégré d'infériorité à cet égard, deviennent infailliblement ſes tributaires, donc on doit chercher à donner à l'Agriculture la plus grande étendue poſſible, or elle ne peut l'avoir que par une libre exportation des grains, donc on doit adopter cette exportation.

6°. Le climat & le ſol de la France ſont de l'aveu de tout le monde, très-favorables à tout genre de Culture, l'Agriculture eſt donc naturellement liée au climat & au ſol de notre pays, c'eſt donc le genre de travail qui nous convient le mieux, c'eſt donc celui qui doit nous procurer le plus de biens réels & ſolides, c'eſt donc celui dont la négligence nous enléve le plus d'avantages naturels; or le travail eſt néceſſairement négligé lorſqu'il ne produit pas un bénéfice honnête à celui qui l'exerce; c'eſt un fait que nos Cultivateurs, non-ſeulement ne gagnent pas, mais perdent au contraire; ils ne perdent que parce qu'ils ont plus de matières que nous n'en pouvons conſommer, donc il faut que nous cherchions ailleurs des conſommateurs, donc il faut que nous exportions nos grains, ſi nous voulons jouir des avantages dont la nature nous a favoriſé. Si nous ne prenons pas les moyens d'en profiter, il eſt évident qu'ils ſeront plus que nuls pour nous, parce que, ſi nos voiſins tirent parti de ceux qu'ils peuvent avoir, ils ſeront dans toute leur force naturelle, augmentée encore de celle que nous n'aurons pas, & que nous aurions pû avoir.

Si ce que je viens d'avancer, Monſieur, eſt vrai, ſi mes principes & mes conſéquences ne font qu'un tout néceſſaire, il faut encore conclure que l'exportation libre & abſolue des grains, doit ramener parmi nous une grande partie des biens après leſquels nous ſoupirons, & que ſa privation ſera la cauſe de la décadence ultérieure de l'Agriculture & de la population. Je ne dois cependant pas diſſimuler, Monſieur, qu'en comparant l'Agriculture à une Manufacture quelconque, ma comparaiſon n'eſt pas tout-à-fait exacte.

Dans une Manufacture ſoumiſe toute entière à la volonté de l'homme, on eſt à peu près le maître de faire la quantité d'ouvrages que l'on veut, au lieu que dans l'Agriculture, on eſt le maître à la vérité d'enſémencer & de planter autant que l'on a de terrein, mais le reſte dépend de la nature & de la tempérie des ſaiſons. Ceux qui feront cette obſervation croiront avoir trouvé une grande difficulté. Elle me paroît bien légere & très-aiſée à reſoudre.

A-t-on obſervé, que dans l'eſpace d'un ſiécle par exemple la nature ſe ſoit refuſée, dans une grande étendue de terrein, deux, trois ou quatre années, à l'eſpérance du Cultivateur? A-t-on obſervé que les récoltes manquent à la fois dans toute l'Europe. Si on ne l'a pas obſervé, ſi on a aucontraire remarqué que ces ſortes d'évenemens ſont très-rares, doivent-ils entrer pour beaucoup dans les calculs que l'on peut faire ſur les avantages de l'exportation? Que diroit-on d'un homme qui, parce qu'il auroit entendu dire que des perſonnes ont été bleſſées ou tuées dans les rues, de la chute d'une thuile, ou même foudroyées par un coup de tonnerre, n'oſeroit plus ſortir de ſa maiſon, & ſe laiſſeroit mourir de faim, pour ne pas s'expoſer à être tué en allant chercher ſa nourriture.

De plus, pourquoi ne pas faire attention que la liberté entière & abſolue du Commerce des grains, fera naître une nouvelle claſſe de Commerçans parmi nous? Ces Commerçans conſtruiront des magazins & des greniers, ils n'en feront ſortir leurs grains pour l'Etranger que quand ils en eſpéreront un bénéfice certain. Ce bénéfice ne ſera aſſuré qu'autant que le grain ſera à un prix beaucoup plus bas parmi nous, que chez l'Etranger. Mais l'Etranger ſera fort attentif de ſon côté à ne pas laiſſer décheoir ſon Agriculture, à ne pas s'expoſer a avoir recours à notre abondance. Notre nouvelle concurrence dans les marchés de l'Europe, produira donc une nouvelle émulation parmi les peuples agricoles. Nous ne cauſerons donc d'autre effet que de faire diminuer le prix du grain dans l'Europe, d'en augmenter

un peu le prix chez nous, & d'en faire accroître la maſſe en France & ailleurs. D'ailleurs les Commerçans de cette denrée, rameneront bientôt l'abondance parmi nous, ſi nous venons à en manquer, parce qu'une concurrence illimitée produit néceſſairement cet effet dans tout genre de commerce. Compte-t-on pour rien l'anéantiſſement du monopole, plus cruel encore que l'intempérie des ſaiſons, abſolument impraticable dans un Commerce libre?

Mais, dira-t-on encore, votre exportation fera augmenter le prix du grain, & alors comment pourront ſubſiſter les pauvres qui ont tant de peine à vivre au prix où le pain eſt maintenant. Je répons a cette objection populaire, faite quelquesfois par des perſonnes qui ne ſe croyent pas de la claſſe du peuple, je repons, dis-je, que le pauvre ſubſiſtera plus facilement, parce que, lorſque la Nation ſera plus riche, elle payera mieux, & fera travailler davantage ſes ouvriers. Il faut être né avec une vûe bien courte pour ne pas voir qu'une augmentation dans le prix des grains, cauſée par la vente qu'on en fait à l'Etranger, & non par leur diſette, eſt une accroiſſement de richeſſes dans une Nation, & qu'une Nation plus riche de ſon propre fonds, ne peut pas avoir plus de peine à nourrir ſes habitans, que lorſqu'elle étoit plus pauvre.

J'ignore, Monſieur, ce que les adverſaires de la libre exportation des grains peuvent oppoſer à toutes ces reflexions qui, ſi je ne me fais pas illuſion, me paroiſſent ſans replique. On dit qu'il y en a parmi eux qui alléguent leur expérience. Mais je demande ce que c'eſt que cette expérience? Ont-ils vécu dans un tems où la libre exportation étoit admiſe? Je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup parmi eux qui ayent cent vingt ou cent trente ans; car il faudroit avoir actuellement cet âge pour avoir été en état de comparer les effets de la libre exportation avec ceux du tems de ſa défenſe qui remonte au moins à l'année 1661. Ils ne peuvent donc avoir vû que ce que nous voyons actuellement; or, ce que nous voyons ne donne aucune expérience ſur la libre exportation des grains.

Si nous en croyons l'Hiſtoire de l'adminiſtration du grand Sully, qui ne manquoit pas non plus d'expérience, l'exportation du grain à l'Etranger fut un des principaux moyens qui le mirent en état d'acquiter les dettes de l'Etat, & de laiſſer encore des ſommes conſidérables dans le Tréſor du Roi. S'il paroiſſoit de notre tems ce grand Sully, » François, nous » diroit-il, quel eſt votre aveuglement! » Vous n'oſez vous livrer à un Commerce, » dont la nature elle-même vous fait une » loi. Vous craignez la diſette, & vous » forcez vos Cultivateurs à abandonner » leurs travaux. Vous les mettez dans » l'impoſſibilité d'ouvrir les ſillons fertiles de votre ſol. Vous anéantiſſez, par » votre puſillanimité & par vos petits préjugés, la multiplication des biens de » la nature.

Cependant, Monſieur, il eſt poſſible que je me trompe. Je ſuis homme, & par conſéquent ſujet à l'erreur. Je ne me crois pas plus infaillible, que je ne le crois les adverſaires de la libre exportation des grains. Ils ſont ſans doute attachés à leur ſentiment, par des raiſons qu'ils croyent ſolides. Serois-je téméraire, en les ſupliant au nom de la Nation de rendre publics les motifs de leur façon de penſer ſur une queſtion auſſi importante? Le plus grand nombre des perſonnes qui ont étudié cette matière, penſe comme moi. Parmi ces perſonnes, il en eſt qui occupent des Places diſtinguées dans la Nation. Elles méritent d'être détrompées ſi elles ſont dans l'erreur. Un véritable Citoyen doit s'en faire un devoir. Pour moi, Monſieur, je m'en ferai joujours un de chercher la vérité, & de la ſuivre par tout où je croirai la trouver. Je ſuis, &c.

Nous deſirons que cette Lettre produiſe l'effet que l'Auteur paroît en eſpérer, ou de réunir tous les eſprits en faveur de la libre exportation des grains, ou de déterminer les Citoyens, qui auroient des raiſons péremptoires à y oppoſer, à les rendre publiques, afin de faire revenir leurs Concitoyens de l'erreur dans laquelle ils pourroient être. Cette matière eſt de la plus grande conſéquence pour la Nation, puiſqu'une fauſſe démarche ſur cet objet pourroit devenir la ſource de maux, peut-être irréparables. Il eſt donc certain que tout

bon Citoyen ne refuſera pas à ſes Compatriotes les lumières qu'il peut avoir ſur cette queſtion intéreſſante.

Réſumé des principaux articles d'exportation & d'importation enrégiſtrés à la Douane de Londres, du 31 Décembre au 3 Janvier.

Exporté 4450 quarters de froment, 500 d° de farine, 200 d° de ſeigle, 50 d° de feves pour l'Eſpagne & le Portugal, 900 quintaux de ſucre rafiné pour Hambourg.

Importé, 6350 quintaux de ſucre, 23, 448 gallons de Rum, 12,740 ℔ de piment des Indes Occidentales, 5934 gallons d'eau de vie de Dunkerque, 5796 ℔ de potaſſe de la Nouvelle Angleterre.

DU HAVRE, *le 12 Janvier 1764.*

Importation.

De Teogane, par le Senau l'Union, Capitaine André, 90 barriques, 5 quarts de ſucre terré, 145 barriques, 1 tierçon, 12 quarts de ſucre brut; 1 boucaud, 1 barrique, 3 quarts, 8 barrils d'indigo, 50 balles, 191 ballotins de coton, 5 futailles, 48 quarts, 18 ſacs de caffé, 3 quarts, 1 ancre de carret, 1 grenier de bois de gayac.

Exportation.

Pour Amſterdam, par la Galiote Hollandoiſe la Petronelle & Barbara, Cap. Sikkehilles, ſucre, de caffé & d'indigo.

DE NISMES, *le 6 Janvier 1764.*

Prix courant des Peaux en chamois employées à faire des bas, des culottes & des gants, au comptant.

Peaux capons, premiere qualité, 17 ℔ 10 ſ à 18 ℔; ſeconde qualité, 11 ℔ 10 ſ à 12 ℔; troiſieme qualité, 10 ℔ 10 ſ la douzaine; peaux blanches pour doublures, baſſe qualité, 5 ℔ 15 ſ à 6 ℔; d° d'une qualité ſupérieure 7 à 9 ℔ 10 ſ la douzaine; culottes de peaux de mouton ſans doublure, premiere qualité, 63 à 64 ℔, ſeconde qualité, 59 à 60 ℔ la douzaine; bas de peaux pour homme à coins brodés, 33 ℔, d° de non brodés, 29 à 30 ℔ la douzaine; gants de caſtor en toute couleur, 10 ℔ 10 ſ, d° pour femmes, 11 ℔ la douzaine; bas de caſtor pour femme, 26 ℔ 10 ſ la douzaine; chauſſettes, 26 ℔ la douzaine; culottes doublées & collées de caſtor, 62 ℔ la douzaine; d° ſans doublure 66 ℔ la douzaine.

Les vins pour l'eau-de-vie ſont augmentés & valent à préſent 66 à 72 ℔ le muid. Les huiles pour les fabriques de ſavon valent 23 à 23 ℔ 10 ſ le cent, prix de table.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi Janvier* 18 1764.

	℔	ſ	d		℔	ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	14					
Pluſieurs ont vendu,	10			à	12	15
Seigle, ...	5	10		à	6	
Orge, ...	5	15		à	6	
Avoine	13			à	15	
Lentilles, ...	13			à	36	
Pois blancs, ...	13					
Haricots, ...	1			à	26	
Ronds						
Pois gris	10					
Pois verds, ...	12					
Feverolles	9	10		à	10	
Veſce	9			à	14	
Féves ſuiſſes . . .	14			à	18	
Navette	32					
Chenevis	12	10		à	13	
Sarraſin	7					
Millet	20					
Senevé	34			à	39	
Lin, ...						
Luzerne, ...						
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...	22	ſ	3	à		67
Rémoulage	11	ſ	9	à		29

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 16 *au* 18 *Janvier.*

Froment, *le ſeptier*,	14 ℔				
Pluſieurs ont vendu	13	2	à	13	10
Orge.	7				
Veſce	14	10	à	15	
Avoine en ſacs. . .	15				
Avoine en *banne*,	13		à	13	10
Farine blutée , . .					

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe.
Du 6 Janvier 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	35	10
D°. à vue	35	7
Rotterdam 2 uſances	35	10
Hambourg 2 uſances ½	34	6 2
Paris,	30	¾
D°. 2 uſances	30	½
Bordeaux, 2 uſances.	30	⅛
Cadix	38	⅛
Madrid	38	⅛
Bilbao.	38	¼
Livourne	49	¼
Gênes	48	¼
Veniſe.	51	
Lisbonne	5 à 5	¼
Porto	5 à 4	⅛ à ¼
Dublin.	9	
Agio de la banque d'Holl.	3 p	°/°

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ᴴ	18 f	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares.		5	3
D°. petites		5	3
Grandes Mexicaines		5	3
D°. petites.		5	3
Argent en barres.		5	3
Cochenille la ℔	à 13 f	9 d.	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	113 ½
Anc. Ann. de la M. du S.	83 ½ à ⅝
Actions de la Mer du Sud.	fermé.
D°. Nouvelles.	
D°. réduites à 3 p °/°	83 ⅝ à ¾ ½
De la C. des I. à 3 p °/°	81 ⅝
D° de 1751, à 3 p °/°	fermé.
Bill de la C. des I. Prime.	1 f
De l'Ech. Eſcompte.	17 f
Annuités à longs term.	fermé.
D° à 4 p °/°.	Fermé.
De la Marine à 4 p °/°	90 ¾ à ½
Souſcriptions 1763	
D°. 1751 a 3 p °/°	fermé.
D°. de la B. 1756 à 3½ p. °/°	fermé.
D°. 1762 à 4 p °/°	fermé.
De la Com. des Indes	fermé.
D°. conſolidées à 3 p. °/°	fermé.
Souſcriptions 1763	92 ½ à ¼.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 18 Janvier 1764.

Changes.

Amſterdam	55 ⅛
Londres.	31 1/16
Hambourg	180 ½
Madrid	15 3
Cadix.	15 2
Livourne	96
Lyon, Roys ⅞ à ¾	

Effets publics.

Actions des Fermes.	1000 ᴴ
Colonies, 1759	
Amortiſſ.	5 p °/°
3e Loterie	718
Lot de 9e. tir.	
2 f p ᴴ	5 p °/°
Emprunt, 50 millions	18
Lot de 3e, 5e & 9e.	
Annuités	433
Coupons	87
Epoques, 6e.	12 p °/°

Compagnie des Indes.

Actions	870
Emprunt.	450
Promeſſes.	12

Quatrieme Loterie des Epoques.

4 5
7 à 12.

Contrats.

Bretagne	
Cuirs à 3 pour °/°	51
4 p °/°	68 Janv.
Ville.	

Cette Gazette paroît réguliérement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, *les Avis relatifs au Commerce. L'Abonnement eſt de 24 ᴴ pour une année. Il faut s'adreſſer au ſieur* DUFRESNE, *Directeur du Bureau Général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 28 Janvier.

DE LONDRES, *le* 3 *Janvier* 1764.

Maniere de conſerver la racine de Garance, ſans la deſſécher.

ON a propoſé de faire, à l'uſage des Teinturiers, un extrait de la racine de garance, qui ſerviroit à donner la couleur aux étoffes : mais je penſe que cette invention ne pourroit être d'un grand uſage, & qu'elle ſeroit incommode dans la pratique. Premiérement, pour que la racine donnât toute ſa couleur, il faudroit faire une décoction de cette racine verte, ou ſéche, ce qui néceſſairement conſommeroit une grande quantité d'eau ; ſecondement, il faut enſuite faire bouillir cette décoction juſqu'à la conſiſtance d'extrait, ce qui entraîneroit une grande dépenſe, & une ſuite d'opérations délicates, qui augmenteroient de beaucoup, le prix de cette marchandiſe. (*a*)

Je préférerois à cette méthode, celle d'employer la racine toute fraîche. Un particulier zélé & induſtrieux, a eſſayé en France s'il pourroit ſe ſervir de la garance pour teindre ſans l'avoir fait deſſécher, & ſon expérience lui a très-bien réuſſi. Je crois que ſi on trouvoit moyen de faire parvenir cette racine aux Teinturiers dans le moment qu'elle eſt arrachée, ſans lui donner le tems de s'échauffer ou de s'altérer, il n'y auroit aucune objection raiſonnable à faire contre ce procédé dont nous allons donner le détail.

Auſſitôt que les racines de garance ſont tirées de terre, on les lave bien dans l'eau pour en ôter la terre ; on les porte enſuite ſous un moulin aſſez aiſé à conſtruire, où elle ſont pilées & réduites en une pâte fine, en y ajoûtant une ſuffiſante quantité d'eau. Enſuite, on met cette pâte dans des futailles bien reliées, avec une certaine quantité (comme d'environ une once par livre de racines) en partie égales, de ſel gris, & d'alun. Ces ſubſtances ſalines empêchent la racine de fermenter, & loin qu'elles nuiſent à la couleur, il y a lieu de croire qu'elles n'y feront que du bien.

Un particulier qui aura cultivé de la garance, pourra très-aiſément tenter cette

(*a*) Comme on employe dans quelques Provinces beaucoup de *fraſil* ou pouſſier de charbon, pour deſſécher la drêche, peut-être pourroit-on faire évaporer cet extrait à peu de frais, en conſtruiſant ſous les chaudiéres, des fourneaux qui puſſent en même-tems brûler le charbon, & le réduire en braiſe, & chauffer l'eau ou l'extrait de garance. Cette opération n'eſt aſſurément pas impoſſible, & ſi une fois elle étoit établie, comme on vendroit la braiſe au moins auſſi cher que le charbon, il n'en coûteroit pour cette opération que le travail des Ouvriers & la voiture du charbon au laboratoire, & du laboratoire à la braſſerie.

Si on pouvoit retirer du fond des cuves des Teinturiers, le ſel qui a ſervi à conſerver la garance dans les barrils, où on la renferme, opération qu'on ne croit pas impratiquable, cela diminueroit beaucoup le prix de la garance, pour le Teinturier qui l'achete ; ſi même en ajoûtant un peu de nouveau ſel, on pouvoit faire ſervir de nouveau celui qu'on a déjà employé, on épargneroit le droit qui eſt conſidérable ſur le ſel. On penſera peut-être que cette quantité de ſel, qui n'eſt que d'une once par livre, eſt trop peu de choſe pour qu'on prenne la peine de la ménager ; mais ſi on conſidére que de cette pâte ſalée de garance, les Teinturiers en employent 8 & même 10 livres, tandis que de la racine ſéchée, on n'en employe qu'une. On trouvera que le cas eſt différent, & que c'eſt une épargne qui en vaut la peine.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

expérience en pilant un peu de racines fraîches dans un mortier de marbre, avec une quantité donnée d'alun & de sel marin ; mettant ensuite cette pâte dans un vaisseau de grez, ayant soin d'observer de tems en tems si la couleur ne s'altére point, & si la pâte ne s'échauffe point.

Si elle ne s'échauffe point, on peu s'assurer que la garance en cet état, peut être transportée dans tout le Royaume, & qu'elle servira tout aussi bien a la teinture, que celle qui a été desséchée, & quoique, par cette opération, le volume soit augmenté, ce qui doit aussi augmenter le prix de la voiture, je pense néanmoins, que le Cultivateur pourra fournir cette pâte à un prix si modique, que le consommateur sera beaucoup mieux servi.

D'Angoulesme, *le* 10 *Janvier* 1764.

Lettre de *M. de* Montalembert de Lery, *Major & Commandant de la Ville & Château d'Angoulême, & Directeur du Bureau d'Agriculture de cette Ville, & M.* le Rebours, *Redacteur de la Gazette du Commerce.*

En voyant, Monsieur, la liste des Patriotes qui se trouve dans votre première Gazette de l'année 1764, je me suis rappellé une des maximes que Xenophon, dans son excellent discours, sur les revenus de la Républiques d'Athenes, proposoit aux Athéniens pour augmenter les richesses de l'Etat. Me permettez-vous, Monsieur, de remettre sous vos yeux l'article en question ? *Je suis aussi du sentiment*, dit cet excellent homme, *que si nous transmettions à la postérité les noms de ceux qui ont bien mérité de la République, en les inscrivant sur nos Registres publics, un grand nombre d'Etrangers & des Villes entières, les Rois mêmes, & les grands Seigneurs de leur Cour, contribueroient à faire réussir un si noble projet, dans la vûe de se procurer cette flateuse distinction.*

On voit, Monsieur, par les noms des personnes distinguées qui veulent bien contribuer à l'encouragement de l'Agriculture, & du Commerce, que ce fameux Capitaine avoit raison de penser que rien n'est plus capable de porter les hommes à se cotiser pour le bien public, que de flatter leur sensibilité pour la gloire, que sa recette à cet égard est infaillible, & que vous ne pouviez en adopter une meilleure. Il prétend aussi que *la bienséance & l'intérêt public demanderoient qu'on accordât un rang plus distingué, dans les cérémonies, aux Négocians & aux Mariniers ; qu'on leur fit bon accueil, & qu'on reçut avec des démonstractions d'amitié ceux qui par leur Commerce & leurs Vaisseaux rendent service à l'Etat ; charmés de ces honneurs & de ces manières prévénantes, ils s'établiroient de préférence dans un pays où ils seroient considérés. Notre Commerce en deviendroit plus étendu & plus fécond ; les entrées & les sorties augmenteroient les revenus de l'Etat, & il ne nous en coûteroit pour cela que de la politesse & des civilités.*

Cette monnoye est bien commune en France. Il ne tiendroit qu'a nous d'en faire une ressource intarissable de richesses. Les conseils de ce grand Homme, sont pour tous les tems & pour tous les pays. *Je voudrois*, dit-il, dans un autre endroit du même discours, *essayer s'il ne seroit pas avantageux d'avoir aussi des Vaisseaux de transport qui, comme plusieurs choses qui appartiennent à la République, pourroient être loués sous bonne caution ; si ce projet là pouvoit s'éxécuter, il serviroit beaucoup à augmenter les revenus de l'Etat.*

Ce dernier article m'a fait penser, Monsieur, qu'en tems de paix, nos Vaisseaux de Roi pourroient servir à voiturer les denrées de notre crû, & les ouvrages de nos Manufactures, tant aux échelles du Levant, que dans le Nord & dans nos Colonies. Combien de Négocians sont ruinés quand ils perdent leurs Vaisseaux ? Au lieu que, sans mettre beaucoup de fonds à en faire construire, ils n'auroient d'autre embarras que de faire assurer leurs marchandises, & ils mettroient dans le Commerce, les sommes que leurs auroit coûté un Bâtiment. Notre marine toujours en action, se perfectionneroit en tems de paix, & l'Etat gagneroit infiniment, en ce que le prix du fret payeroit plus que l'équipage, & les autres dépenses de l'armement.

Mais pour que ce projet eut tout l'effet imaginable, il faudroit qu'il fut permis d'envoyer de quelque Port du Royaume que ce fut, les denrées & tout ce qui provient de nos Manufactures, sans s'assujettir à l'entrepôt dans de certaines Vil-

les, & ſans en limiter le prix, ni faire de répartition de marchandiſes entre les prépoſés des Négocians, dans les Ports du Levant. Ces priviléges mettent des entraves à toutes les Manufactures éloignées des Villes privilégiées & au Commerce de celle des côtes de l'Océan, qui, ne pouvant point le faire en droiture au Levant & dans le Nord, ne ſongent pas même à exporter nombre de choſes, dont le débit mettroit l'aiſance dans les contrées où elles ſe recueillent. Le retour des Vaiſſeaux apporteroit ſur nos côtes, mille productions que nous ſommes obligés de tirer des Hollandois & autres Nations du Nord & de la Méditerranée. Ce ſeroit en partie remplir les vûes du Négociant de Paris, dont vous avez inſéré la Lettre dans le dernier Ordinaire de l'année 1763, puiſque nos Vaiſſeaux allant pour lors chercher dans tous les pays les denrées qui y croiſſent, en leur portant les nôtres, les autres Nations ne trouveroient pas leur compte à faire le cabotage dans nos Ports. Il n'eſt pas douteux auſſi, Monſieur, que par le moyen de ce projet mis à exécution, le nombre de nos Vaiſſeaux de tranſport étant augmenté, le prix du fret baiſſeroit, & que plus nous aurions de marchandiſes réexportées, plus le corps de la Nation gagneroit.

Nos Vaiſſeaux de Roi étant de cette façon preſque toujours en mer, cela rendroit à la vérité, dans les commencemens d'un pareil établiſſement, les matelots un peu plus rares pour les Navires marchands, ce qui contraindroit ceux-ci à mettre un peu moins de monde ſur leurs Vaiſſeaux, nouveau point d'économie dans les armemens qui pourroit ſuggérer des moyens de ſimplifier les manœuvres, & de multiplier par cela même les matelots.

Je penſerois auſſi qu'on devroit accorder quelque diſtinction ſur les Vaiſſeaux de Roi aux Officiers Marchands, étant bien humiliant pour un honnête homme, qui vient de commander les Vaiſſeaux d'un Armateur, de ſe voir confondu avec les matelots à bord des Vaiſſeaux de Roi. Je croirois même qu'on devroit diſpenſer de faire campagne ſur ces derniers Vaiſſeaux les Officiers de la marine marchande, qui ſont nobles. Je ſçais, à n'en pouvoir douter, que ce ſeul point empêche beaucoup de pauvres Gentils-hommes de prendre le parti du Commerce; & c'eſt leur en fermer tout-à-fait la porte, que de les aſſujettir à la mortification qu'ils éprouveroient ſur les Vaiſſeaux de Sa Majeſté, un pauvre Gentil-Homme ne pouvant guéres commencer que par être pilotin. Eh! quel ſera le Cadet de nobleſſe qui voudra s'expoſer à être forcé de monter à la hune avec les mouſſes du Vaiſſeau, où ſon aîné pourroit ſe trouver Officier.

Si quelqu'un trouvoit ridicule la propoſition que je fais, de louer aux Sujets, les Navires Royaux, je lui répondrois que l'Empereur Charlemagne faiſoit bien vendre les legumes de ſes jardins.

L'invitation que vous avez faite, Monſieur, à tous les bons Citoyens, de vous faire part de leurs vûes, m'enhardit à vous faire paſſer les miennes ſur un objet qui ne ſeroit pas naturellement de ma compétence, mais j'ai pour garant le grand Capitaine & Hiſtorien que je vous ai cité, que tout ce qui peut ſe rapporter au bien public, entre dans le plan des idées d'un Militaire patriote.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Il nous ſemble que le projet que propoſe le Militaire citoyen qui nous a écrit cette Lettre, mérite l'attention des perſonnes amies du bien public. Ceux qui chercheroient a trouver du ridicule dans des idées dues à l'amour de la Patrie, ſeroient bien à plaindre. Nous eſpérons que l'homme eſtimable, dont on vient de lire la Lettre, continuera à nous faire part de ſes réflexions ſur les objets d'économie publique. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les François, capables de réflechir ſur les ſources des richeſſes & du bonheur des peuples, vouluſſent ſe donner la peine de répandre leurs idées. Nous ſerons toujours très flattés quand on voudra nous choiſir pour les communiquer au Public. Plus la Nation ſera éclairée ſur les principes de ſes véritables intérêts, & plus ſa force & ſon bonheur augmentera. Les particuliers qui peuvent ajouter une bonne idée à la ſomme des connoiſſances utiles, & qui ne le font pas, ralentiſſent donc, autant qu'il eſt en eux, le progrès de cette force & de ce bonheur. Ils ne ſervent pas leur Patrie autant qu'ils le pourroient; ils ne ſont donc pas parfaitement patriotes.

DE BORDEAUX, *le* 4 *Janvier* 1764.

Importation du 31 *Décembre* 1763, *au* 2 *Janvier* 1764.

De la Guadaloupe, par le Vaiſſeau *le Chevalier de Bourlamarque*, Capitaine Tanays, du port de 80 tonneaux, 80 barriques, 8 tiers, 4 quarts de ſucre terré; 11 quarts de caffé; 5 balles, 3 ballots de coton; 30 barriques de ſucre terré; 4 barriques de ſucre brut; 2 quarts, 10 ſacs de caffé; 5 quarts de ſucre terré; 9 balles & ballots de coton; 10 balles ou ballots de coton; 3 quarts de caffé; une balle de coton; 6 barrils de confitures; 6 ballots de coton; un millier de merrain.

De Stelin, par le Navire le Fréderic Guillaume, Maitre Ludcke, 27 cens bourdillons d'épaule pour barriques; 32 cent bourdillons d'épaule, pour tierçons; 29 miiliers $\frac{5}{8}$ de longaille à barrique, 3 milliers $\frac{1}{6}$ de fonçaille à barrique; 2 milliers $\frac{1}{5}$ de longaille à barrique; $\frac{1}{5}$ de millier de longaille à barrique; 2400 bouts de douelles de 7 à 8 pouces pour demi ancres.

De Dantzick, par le Navire *la jeune Anna de Serixé*, Me Weſſeling, 14 balles de chanvre en rame; 3 milliers & demi, $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$ & 41 piéces de pipaille; 3 milliers $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{32}$ & 2 piéces de bois de 4 pieds; 11 mille $\frac{1}{16}$ & 12 piéces de longaille à barrique; 9 mats de filadiere.

Du Cap, par le Navire *les deux Freres*, Capitaine Chevillart, du port de 200 tonneaux, 17 barriques, 41 quarts de caffé; 3 barriques, 3 quarts d'indigo; 163 ſacs, 15 boucauds, 12 futailles, 56 barriques, 104 quarts de caffé; 1 grenier de bois de campêche; 170 barriques, 16 quarts de ſucre terré, 14 barriques de ſucre brut; 1 boucaud d'indigo; 198 côtés de cuirs tannés, 1 barrique, 1 quart d'indigo; 1 andouille de tabac; 7 barriques de confitures, 2 caiſſons de ſirop; 3 barriques d'indigo.

De Rotterdam, par le Navire *la Marie Jaccomina* Me Audreſch, 2 greniers, 106 quintaux, 25 ℔ de bois de Ste Marthe; 4 balles, 1 ballot, 1 paquet de baleine coupée; 1 tonneau de chaudrons de laiton; 200 ſaumons de plomb, 16 barrils de brun rouge; 1 tonneau de colle forte; un tonneau de colle de Flandre; 1 barril de cloux de fer; 2 tonneaux de lin peigné germé; 1 coffre de lin peigné; 30 barriques de bierre; 1 caiſſe de canelle; 10 quintaux d'acier; 4 paniers de poëles de fer à frire; 860 fromages, 7 futailles de cuivre en œuvre; 1 futaille, 1 barril de fil de laiton, 2 tonneaux de fil de fer paſſeperle, 2 tonneaux de fil de fer aſſorti; 1 tonneau de fil de fer gros; 2 barriques de chaudrons & baſſins de cuivre jaune par entrepot, pour Guinée; 1 coffre de rubans de fil; 10 quintaux d'acier en barre; 7 rouleaux de plomb; 2 ſaumons d'étain; 2 barriques, 8 barrils de petits cloux de fer; 56 balles de bourre de bœuf; 1 futaille de taule de fer, 48 quintaux, 1 caiſſe de fleaux de fer; 50 poids fonte de fer; 50 quintaux de fer en fonte; 1 caiſſe, 2 barrils de clincaille en fer & limes; 1 caiſſes de lames d'épées; 32 chaines de fer; 1 caiſſe de peaux de petits gris; 2 paquets de poil de ſanglier & de merceries; 4 barriques de bois moulu; 50 paquets de fer en feuille.

DE NANTES, *le* 6 *Janvier* 1764.

Importation & exportation pendant le mois de Décembre 1763.

Importation: de Rotterdam, par le Navire, *l'Eſpoir du Marin*, de 130 tonneaux, Cap. Willem Kicla, 8991 ℔ de poivre, 5990 ℔ de ceruſe, 22 futailles d'huile de lin, 36,096 ℔ de couperoſe, 14,490 ℔ d'alun, 600 ℔ de colle, 6 balles de coton en laine, 64 groſſes de pipes, 52,344 ℔ de fromage, 14680 ℔ de bois de teinture, 2816 ℔ de garance, 870 ℔ de baleine taillée, 120 ℔ de girofle, 666 ℔ de broſſerie, 2708 ℔ de mine de plomb, 1065 ℔ d'azur, 1855 ℔ de clincaillerie, 6380 ℔ de ſouffre, 2700 ℔ de fil de fer, 400 ℔ d'épicerie, 3240 ℔ d'acier, 200 douzaines de couteaux flamands, 3520 ℔ de cuivre rouge, 1850 poëles à frire, 2000 de fer en taule, 22 barrils d'huile de morue, & 414 ℔ de mercerie.

Du même lieu, par le Navire *le jeune Gaſpar*, de 180 tonneaux, Cap. Jean Havelaer, 14,310 ℔ de poivre, 3200 de bois de campêche, 170 de vif-argent, 200 de gomme d'Arabie, 35,125 ℔ de fromage, 5550 de couperoſe, 700 d'azur, 8 barrils d'huile de poiſſon, 400 ℔

de muſcade, 120 de girofle, 360 de baleine taillée, 2900 de ceruſe, 3400 d'alun, 1400 de canelle, 60 de baume de capahu, 11 rames de papier, 137 ℔ de broſſerie, 250 ſaumons de plomb à gibier, 629 ℔ de droguerie, 414 de poix de Bourgogne, 135 d'arcenic, 123 de gros rouge, & 729 de mine de plomb.

De Hambourg, par le Navire *le jeune Henry*, de 160 tonneaux, Cap. Hendrik Rœlof, 82 barrils de fer blanc, 3 de fer noir, 519 ℔ de fer en taule, 25 ℔ de baleine, 590 de verrerie, 3468 de cuivre rouge, 135 de bœuf fumé, 750 de fil de laiton, 360 de mercerie, 450 de clincaillerie, 20 piéces de toile à voile, 186 piéces d'indiennes, 122 de guinée bleue & 200 de platille.

De Rotterdam, par le Navire *la Demoiſelle Jacoba*, de 120 tonneaux, Cap. Frans-Bette, 15,300 ℔ de fromage, 1800 de ceruſe, 1200 de bois d'inde, & 1600 de ſouffre.

De Tervere, en Zelande, par le bateau *le Pierre*, de 30 tonneaux, 180 boiſſeaux de pois verds, pris à Oſtende.

De Maſſuy, en Hollande, par le Navire *la Marie Petronelle*, de 130 tonneaux, Cap. Jan-Vaudenendi, a apporté de Cork, 170 barrils & 150 tierçons de bœuf ſalé, 8 demi barrils de langues, & 3014 cuirs verds enpoil.

Exportation : pour Hambourg, par le Mavire *la Salleys* de Londres de 250 tonneaux, Cap. Robert Maxted, 402,000 ℔ de ſucre terré, 48, 089 ℔ d'indigo, 7841 de caffé.

Pour Dorſten, par le Vaiſſeau, *la Ville de S. Antoine*, de 100 tonneaux, Cap. Jan-de-Vos, 1200 ℔ de bois d'Acajou; 61, 000 ℔ de ſucre terré, 125, 000 de ſucre brut, & 150 boiſſeaux de chateignes

Pour Marſeille, par le Navire *l'Emina* d'Amſterdam, de 180 tonneaux, Cap. Drick Geert Lolling, 1835 ℔ de Baudriers, 115 douzaines de peaux de veau corroyées, & 160 tonneaux de froment.

Pour Rotterdam, par le Navire *l'Etoile du matin*, de cette Ville, de 60 tonnneaux, Cap. Maarte Dykhuyze, 173 mille pierres à fuſil, 10 tonneaux de vin nantois, 529 veltes d'eau-de-vie, 16 barriques de caffé, 9 barriques de mill, 38,000 ℔ de ſucre terré, 40,000 de ſucre brut, 1200 de pruneaux, 210 de prunes de Ste Catherine, 70 boiſſeaux de chataignes.

Pour Midelbourg, par *le jeune Adam*, de 150 tonneaux, Cap. Picter de Lange, 210, 000 ℔ de ſucre terré, 63, 000 de ſucre brut, 20 ballots de caffé, 870 ℔ d'indigo, & 80 boiſſeaux de chataignes.

Pour Lisbonne, par le Navire, *les trois Amis*, de 110 tonneaux, Cap. Louis Pruneau, 3315 douzaines de peaux de veau corroyées, 34, 881 ℔ de ſirop, 3530 ℔ de toile, 600 piéces de platilles, 6 barriques de vin Nantois, 25 douzaines de peaux de veau en mégie, 7500 peaux de mouton, & 920 ℔ de ſerge.

Pour Marſeille, par le Navire *l'Amiral Ficher*, Capitaine Sorent, Lick Solberg, de 180 tonneaux, 190 tonneaux de froment, 260 douzaines de peaux de veau corroyées, 10 futailles d'indigo, 11, 940 peaux de vaches liſſées.

Pour Bayonne, par le Navire *le S. Auguſtin*, de Bilbao, Cap. Philippe Deſcaſtillo, de 100 tonneaux, 20 tonneaux de froment, & 161 douzaines de fayance.

Pour Rotterdam, par le Navire *le Brooder Luſt*, Capitaine Joris Attena, de 100 tonneaux, 164,000 ℔ de ſucre brut, 65, 000 ℔ de ſucre terré, & 859 ℔ de prunes.

Pour Hambourg, par le Navire *la jeune Catherine*, Cap. Rotof-Jans, de 150 tonneaux, 210, 000 pierres à fuſil, 140 ℔ de confitures, 75 boiſſeaux de chataignes, 46, 227 ℔ de ſirop, 76, 765 de caffé, 4391 d'indigo, 106, 714 de ſucre brut, & 133, 448 de ſucre terré.

Pour Doſten, par le Navire *la Concorde*, de Rotterdam, Cap. Jans Sandeberg, de 60 tonneaux, 70, 000 ℔ de ſucre brut, & 50, 000 de ſucre terré.

Pour Rotterdam, par le Navire *le jeune Bromerga*, de 90 tonneaux Cap. Kune Ypkes, 183, 300 ℔ de ſucre brut, 31, 600 ℔ de ſucre terré.

Pour Bruges, par le Navire le Neptune, de 140 tonneaux, Cap. Jan-Jans Koſterr, 52 tonneaux de vin Nantois, 36 de vin d'Amont, 18, 510 ℔ de ſirop, 20,802 de caffé, 31, 420 de ſucre bruit, 51,740 de ſucre terré, & 730 d'indigo.

Pour Marſeille, par le Vaiſſeau *la Demoiſelle Judith*, de 160 tonneaux, Cap.